

Ecole Intercommunale de la Haute Vallée de la Loue - VUILLAFANS

Année scolaire 2024/2025

**Compte-rendu du conseil d'école n°1
7 novembre 2023**

La séance est ouverte à 18h00

Personnes présentes :

- Sylvie BAVEREL (Syndicat scolaire de la Haute vallée de la Loue SSVHL).
- Rosalie GUINCHARD, Dominique HENRIOT, Mathilde MISTELET, Anne-Catherine HUERTAS, Emilie GAUCHET, Matthieu JEANGUYOT et Jean-Sébastien BORELLA (enseignants).
- Fatima GIRARDET (ATSEM).
- Marielle MARTINI (directrice de Familles Rurales)
- Nadine HOUSER-VUILLEMIN, Aurélie GROSERRIN, Véronique RODRIGUEZ, Damien GRANDVOINNET, Alexandre GENESTIER, Maud MINAIRE (parents élus).
- Véronique MADELON (Membre de l'APE)

Personnes excusées :

- Gaëlle DORDOR-LABIGAND (Enseignante)
- Jonathan LEPAUL (membres du Syndicat scolaire de la Haute vallée de la Loue SSVHL).
- Caroline GAILLARD (parents élus)
- Laetitia BOURQUIN (ATSEM)
- Celine MILANDRI (Rased), Julie KIEGER (Psychologue scolaire)

1- RENTREE SCOLAIRE 2024/2025 :

Bilan de la rentrée scolaire :

À la date du 5 novembre 2024, 140 élèves sont scolarisés (3 arrivées et 2 départs depuis la rentrée)

60 élèves habitent Vuillafans ;

33 élèves habitent Montgesoye ;

16 élèves habitent Lods ;

31 élèves habitent Mouthier-Hautepierre ;

Répartition par classe et par site :

Effectif en classes maternelles : 48

Montgesoye : 48

Effectif en classes élémentaires : 92

Vuillafans : 92

Site	Enseignants	niveaux	effectifs	TOTAL
Vuillafans	Rosalie GUINCHARD	PS/MS	18+7	25
Vuillafans	Dominique HENRIOT	MS/GS	5+18	23
Vuillafans	Mathilde MISTELET	CP	23	23
Vuillafans	Anne Catherine HUERTAS	CE1	21	21
Montgesoye	Jean-Sébastien BORELLA et Emilie GAUCHET	CE2	23	23
Montgesoye	Gaëlle DORDOR-LABIGAND	CM1/CM2	13+12	25

Recrutement d'une service civique: Océane BAUD qui a débuté sa mission le 1^{er} octobre.
Elle est à l'accueil le matin, s'occupe des absences, aide dans les classes et la bibliothèque.

Budgets de fonctionnement des classes :

Le SSVHL apporte 45 € par élève.

La coopérative fonctionne avec la cotisation des familles pour les financements des sorties culturelles, les abonnements...

Le montant des sommes versées par les parents dans le cadre d'une participation volontaire pour cette année scolaire 2024/2025 s'élève à 1325 euros.

En ce début d'année, il y a 1918,09€ sur la coopérative scolaire :

Merci aux familles pour leur participation.

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Pour l'année scolaire 2024/2025 :

l'APC se déroule le mardi de 16h30 à 17h30. Un groupe de travail se compose de 3 à 8 élèves.

En début d'année, les enseignantes de maternelle reçoivent les parents sur ce temps d'aide pédagogique aux élèves. Elles leur présentent les objectifs, la méthodologie, l'organisation utilisés dans la classe et les problèmes éventuels rencontrés avec les enfants.

Les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 : rencontres parents, jeux mathématiques, soutien lecture.

Aide du réseau :

L'école bénéficie de l'aide du RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté scolaire)

En première période, Madame Milandri (maitresse E) venait tous les matins et sur cette deuxième période, ce sera le mardi et le jeudi matin.

La psychologue scolaire se nomme Julie KIEGER.

Une synthèse des élèves en difficulté a été faite avant les vacances pour prévoir les prises en charge.

6 élèves de CE1 et 4 élèves de CE2 seront pris en charge sur la période à venir.

Madame Milandri tient à remercier le syndicat scolaire pour l'installation des stores sur la porte de sa salle.

2- RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

182 électeurs dont 114 votants soit 62,64 % de votants. Vote exclusivement par correspondance.

6 titulaires et 4 suppléants.

Ce vote témoigne de l'intérêt que les familles portent à la vie de l'école et valorise l'engagement des parents élus.

3 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Le règlement a été relu et aucune modification n'a été apportée :

Le règlement intérieur est voté à main levée à l'unanimité, il prend effet la mercredi 6 novembre 2024.

Il sera envoyé prochainement à chaque famille et sera affiché dans un endroit lisible.

Le règlement intérieur de l'école ainsi que la charte de la laïcité devront être signés par les familles.

4- VIE SCOLAIRE :

Protocole Harcèlement :

Présentation du protocole pour le traitement des situations d'intimidation à l'école et engagement de notre école sur la plateforme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école.)

Journée Non au harcèlement jeudi 7 novembre.

La rentrée s'est faite en musique sur le site de Vuillafans grâce à l'EMIPO.

PROJET DE L'ANNEE : Toutes les classes travaillent sur un même projet que nous avons nommé « SOLIDARITE, ENTRAIDE et PREVENTION ».

Des activités sont faites quotidiennement dans les classes que ce soit en arts, en lecture, en maths...

Des axes importants comme le handicap, l'éducation à l'environnement seront abordés tout au long de l'année, tout comme le porter secours, le savoir nager et la prévention routière.

La veille des vacances, toutes les classes ont couru pour ELA.

Avant les vacances, pour la semaine du gout, un goûter à partager a été préparé dans chaque classe, du jus de pommes a été pressé avec en PS/MS avec l'aide de Monsieur Gesnetier.

Un projet avec les restos du cœur et Emmaus est en cours de préparation.

Nous souhaiterions visiter une caserne de pompier, créer du lien avec les personnes âgées des villages, envoyer des cartes de vœux.

Des collectes de cartouches d'encre et de feutres sont déjà lancées, il pourrait en être de même pour les piles et les bouchons. Des affiches vont être faites dans les classes prochainement.

Une animation sur les déchets sera faite en CE1 et CE2 au mois de novembre et une sur les dents a eu lieu en GS et CP avec un spectacle présenté à tous.

Les MS/GS travailleront sur les animaux « solidaires ».

Natation : Les élèves de CE2 et CM1/CM2 iront à la piscine d'Ornans à partir du 6 décembre jusqu'au 6 mars (10 séances).

LA CITADELLE CHANTERA : Toutes les classes participeront à ce projet qui a pour thème cette année le voyage. L'idée est d'apprendre des chants en commun sur plusieurs écoles et de venir chanter ensemble en fin d'année à la citadelle de Besançon.

5- COMMUNICATION ECOLE / FAMILLES

Elle se fait en priorité par mail pour toutes les familles. Le cahier de liaison est toutefois encore présent en maternelle.

Utilisation du padlet dans certaines classes.

Des réunions de rentrée ont eu lieu dans chaque classe les premières semaines de septembre.

Des informations générales sont ajoutées sur le site de l'école :

<http://prim-haute-vallee-loue-vuillafans.ac-besancon.fr>

Le compte-rendu des trois conseils de l'année sera **affiché sur les deux sites**. Il pourra être envoyé **par mail aux familles qui en feront la demande**.

Il sera également disponible sur le site de l'école.

6- RESTAURATION ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Madame Marielle MARTINI présente ce point de l'ordre du jour.

Mandaté par le Syndicat Scolaire de la Haute Vallée de la Loue (SSHVL), l'accueil du périscolaire est géré par l'Association Familles Rurales Pays d'Ornans (FRPO).

- **Cette année l'équipe est composée de :**

MARTINI Marielle : directrice-animatrice (matin, midi, soir).

LORGE Malory : animatrice (matin, midi et soir)

DASILVA Maria : animatrice (midi).

ROY Isabelle : animateur (midi).

GARRESSUS Alexis : animateur (midi) du 9 septembre au 18 octobre

ANDREANI Lisa : animatrice (midi) à partir du 17 octobre en remplacement d'Alexis

BOURQUIN Lætitia : animatrice (midi) et agent d'entretien du périscolaire (plus ASM à l'école)

L'équipe est complétée par un autre animateur de l'Association Familles Rurales Pays d'Ornans en fonction des besoins (nombre d'enfants, absence).

- **Les dossiers d'inscription :**

Suite aux retours et demandes de l'année dernière de plusieurs familles, sur les permanences des dossiers d'inscription, cette année les inscriptions se sont faites via le PORTAIL FAMILLES. Avec un envoi mail à toutes les familles vers le 25 juillet, stipulant les démarches et en pièce jointe un tuto expliquant comment remplir le dossier administratif.

Une permanence dossier d'inscription a été faite le mercredi 28 août pour les familles ayant rencontrés des problèmes informatique, ainsi que pour les nouvelles familles afin de visiter les locaux avec leur enfant.

- **Les inscriptions au périscolaire :**

Les inscriptions et modifications d'inscriptions doivent se faire directement sur le portail Familles : <https://pays-ornans.portail-defi.net/>

- par chaque famille
- pour chaque enfant
- pour chaque date et périodes demandées (matin, midi, soir)

Exceptionnellement, vous pouvez nous écrire un mail sur : perivuillafans@orange.fr en cas de dysfonctionnement du Portail Familles (ou par sms 07-83-09-90-87) ou d'un imprévu exceptionnel.

Dans tous les cas, aucune inscription ou modification d'inscription ne sera acceptée si elle est faite oralement ou par téléphone.

Toute demande d'inscription / modification / annulation doit se faire **48h en jours ouvrés** (du lundi au vendredi) **avant l'accueil demandé.**

Pour rappel aucune inscriptions ou désinscriptions de vos demandes/commandes n'est valable sans accord et validation (retour par mail de votre commande acceptation ou refus pour chaque date et période) **par notre service.**

MERCI de penser à bien vérifier l'inscription de votre/vos enfants avant de le mettre au périscolaire. Et de nous prévenir en cas d'absence.

- **Informations sur la page ACCUEIL du Portail Familles Rurales Pays d'Ornans:**

Vous avez entre autre :

- le Règlement Intérieur des accueils de loisirs Familles Rurales Pays d'Ornans
- le menu de la cantine pour le mois (Maison Musy)

- **Les présences des enfants au périscolaire:**

A ce jour, 101 enfants ont un dossier d'inscription.

Le nombre d'enfants présents varie en fonction des besoins des parents (planning de travail, rendez-vous, maladie enfant....).

Pour ce début d'année scolaire le nombre de présences au périscolaire varie de :

Matin de 10 à 20 enfants / **Midi** de 58 à 68 enfants / **Soir** de 8 à 20 enfants

MERCI de penser à bien vérifier l'inscription de votre/vos enfants avant de le/les mettre au périscolaire (matin, midi, soir) :

Cela évite de se retrouver avec des enfants non inscrit, donc des repas non prévus (un midi j'ai eu jusqu'à 10 enfants en plus).

Quantité repas : nous demandons à chaque enfant de goûter au moins l'entrée et le plat principal. Les morceaux de poisson et de viande sont calculés par le nombre de personnes présentes. Bien souvent, pour un grand nombre d'enfants, les féculents ont plus de succès que les légumes.....

N'hésitez pas à me contacter en cas de questions.

- **Prochains événements prévus:** Repas de Noël (dans la dernière semaine avant les vacances d'hiver)

Remerciements :

- aux différents membres de l'école pour leur collaboration de travail
- au syndicat scolaire pour sa disponibilité et réactivité à mes demandes.
- a Monsieur Kibler pour les travaux effectués.

Pour informations :

L'association Familles Rurales Pays d'Ornans recherche des animateurs à temps partiel.

Et vous pouvez aussi demander à faire partie du conseil d'administration de l'association Familles Rurales Pays d'Ornans (4 réunions par an).

7- APE : LES P'TITS LOUE:

Les membres de l'APE sont venus à chaque réunion de rentrée pour expliquer leur rôle et offrir un apéritif aux parents présents.

Un nouveau bureau a été élu lors de la dernière AG.

Présidente : Madame Rodriguez

Secrétaire : Madame Madelon

Trésorière : Madame Fumey

Pour l'année à venir, l'APE envisage de financer le transport des différentes sorties réalisées par les élèves (visites en lien avec le thème de la solidarité, journée à Besançon pour "La Citadelle chantera").

L'APE a déjà mis en place 2 actions : une collecte de pommes pour confectionner du jus de pommes et une vente de bulbes et de fleurs.

L'association a prévu d'organiser un marché et une boom de Noël vendredi 13 Décembre 2024 (salle des fêtes de Vuillafans)

Elle proposera ensuite une tombola à Pâques. Elle tiendra un stand de ventes de gâteaux à l'occasion de la Fête de la Brise samedi 31 Mai 2025 et organisera la kermesse de l'école vendredi 4 juillet 2025.

Les enseignants tiennent à remercier l'APE

Les informations de l'APE seront transférées via l'école.

8- ECOLE ET MAIRIES

Exercices d'évacuation incendie :

Un exercice incendie a eu lieu à Vuillafans et à Montgesoye lors de la première période.

Conformément à la demande institutionnelle, un exercice de confinement aura lieu la semaine du 2 décembre sur les 2 sites que compte l'école.

Travaux :

Paillason, chéneau, récupérateur d'eau et moisissure à Montgesoye.

Remerciement pour l'écoute et la réactivité des élus que ce soit à Vuillafans ou à Montgesoye, en particulier M.Kibler toujours présent rapidement quand nous avons besoin de lui.

9- QUESTIONS DIVERSES

L'organisation du bus et les difficultés du début d'année sont abordées.

Madame Baverel explique la volonté du syndicat scolaire de faire passer les bus rue Carnot mais personne n'avait été averti qu'il y aurait 3 bus au lieu de 2.

Les ajustements permettent aujourd'hui une meilleure organisation même si le trajet jusqu'à Mouthier prend entre 5 et 10 minutes de plus qu'avant.

Elle précise également que la participation financière pour les parents dont les enfants utilisent les transports méridiens sera de 20€ pour l'année.

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE:

Il devrait se dérouler le **mardi 18 Février** à 18 h à la mairie de Vuillafans.

La séance est levée à 20h.

La secrétaire de séance

Dominique HENRIOT

Le directeur

Jean-Sébastien BORELLA